

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 12 juillet 2021

**Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h15, et annonce les absents excusés : Fanny Azam et Virginie Tomasello ; et les procurations : Michel Anric à Patrick Izard, Lisa Guitard à Marie-Hélène Boyer, Jean-François Imbert à Bernard Saigné, Sylvie Thomas à Maryline Cros**

**Monsieur le Maire demande l'autorisation aux membres du Conseil Municipal de rajouter deux points à l'ordre du jour :**

- **Décisions modificatives**
- **Recensement 2022.**

---

### **1- Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal**

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 24 juin 2022.

### **2- Marchés publics passés en dessous de 90 000.00€ dans le cadre des délégations du Maire**

Le Conseil Municipal approuve les marchés publics passés en dessous de 90 000.00€.

### **3- Subvention de fonctionnement aux associations**

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

- Pour les pitchouns : subvention de fonctionnement de 1300.00€
- Pour le club nautique : subvention exceptionnelle de 200.00€ pour le changement d'alarme qui permet la surveillance du local de la buvette, du club nautique et des maitres nageurs

### **4- Convention avec le Département de l'Aude pour le projet « un été, 100 spectacles »**

Afin de relancer le monde associatif du spectacle, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec le Département de l'Aude, afin de permettre l'organisation d'évènement type concert (..) sur le territoire communal, tout en ayant une participation financière du Département de l'Aude.

### **5- Décisions Modificatives**

Le Conseil Municipal vote les décisions modificatives suivantes :

Opération n° 10 Rénovation Energétique de l'Ecole primaire : virement de crédit de 720.00€ du compte dépenses imprévues vers cette opération.

Opération n°107 Documents d'urbanisme : virement de crédit de 2030.00€ du compte dépenses imprévues vers cette opération.

### **6- Recensement 2022**

Le prochain recensement aura lieu en 2022, afin de permettre de préparer ce dernier, le Conseil Municipal vote l'ouverture des postes suivants : 1 agent coordinateur et 5 agents recenseurs.

**Fait à Montréal le 13 juillet 2021,**

**Le Maire,  
Bernard BREIL**

